



L'ÉDITO

de

**CHRISTIAN
HUALT**

Rédacteur en chef
edito@nicematin.fr

Indigence

Ils seront 6293 candidat(e)s dimanche sur la ligne de départ pour ce premier tour des élections législatives. Dans leur viseur, l'un des 577 sièges de député(e)s qui composeront la nouvelle Assemblée nationale. Parmi eux, des professionnel(le)s de la politique, rompu(e)s au débat législatif. Mais aussi une grande quantité de néophytes, dont un grand nombre n'a d'autre ambition que de servir son propre intérêt... ou celui d'un parti que sa simple présence sur les bulletins de vote aidera peut-être à financer. Au titre de la pluralité des opinions, et

démocratie oblige, on peut se réjouir de cette diversité malheureusement bien plus souvent quantitative que qualitative. Au titre de la richesse des débats et de la profondeur des idées, permettez-moi d'en douter. L'indigence de certains candidats

inconnus au bataillon dans les circonscriptions qu'ils convoitent – et totalement ignorants des vrais enjeux et dossiers de ces territoires – est une insulte à l'intelligence de ceux dont ils convoitent les suffrages. C'est aussi un mépris de la démocratie et de la fonction politique. Rien qui en tout cas soit de nature à donner envie aux citoyens que nous sommes de nous rendre aux urnes avec enthousiasme ! Et ne croyez surtout pas que seuls les petits partis envoient au casse-pipe ces brebis pas ou mal

« Une insulte à l'intelligence de ceux dont ils convoitent les suffrages. »

préparées... Certaines grandes formations politiques, y compris présidentielles, sont bien peu regardantes sur leur propre casting. Faut-il s'en émouvoir ? Certainement. S'en étonner ? Pas vraiment. Le désintérêt des Français pour la « chose » politique n'est pas uniquement dû à leur présumé je-m'en-foutisme, mais bien plus probablement à certaines idées qu'on leur sert et à l'amateurisme de certains de ceux qui les défendent. Et puis il y a l'argent. Le nerf de la guerre. Celui de l'existence des partis

aussi. L'argent public qui leur est distribué (66 millions d'euros cette année) provient pour moitié des résultats de leurs candidats au 1^{er} tour de ces élections législatives. À condition que leur parti soit représenté dans au moins 50 circonscriptions et qu'il y réalise plus d'1 % des voix. Ceci explique (peut-être) aussi cela.

François Hollande et Julie Gayet se sont dit « oui » à Tulle

L'ancien président de la République François Hollande et sa compagne, l'actrice Julie Gayet, se sont mariés en toute discrétion samedi à la mairie de Tulle, en Corrèze. C'est le



(Photo d'archive Epa/ria/PPP)

maire Bernard Combes qui a procédé à l'union civile de son ami François Hollande, à qui il a succédé à la tête de la municipalité en 2008, avant d'annoncer la nouvelle au journal *La Montagne*. A 67 ans, il s'agit du premier mariage de François Hollande, père de 4 enfants qu'il a eus avec son ancienne compagne Ségolène Royal. Julie Gayet, divorcée en 2006, mère de deux garçons, a fêté ses 50 ans la veille, le 3 juin, à Tulle. Selon le quotidien, le chanteur Benjamin Biolay figurait sur la liste des invités.